



## LA COMPETITION ENERGETIQUE INDO-CHINOISE EN BIRMANIE

Laurent AMELOT\*

---

LE RETOUR DE L'UNION INDIENNE et de la République Populaire de Chine, comme puissances majeures, sur l'échiquier international a modifié la donne énergétique mondiale. L'Inde, cependant, dépendante, comme la Chine, de l'étranger pour ses besoins en gaz et en pétrole, qui représentent des éléments cruciaux de sa sécurité nationale, est entrée en retard dans la compétition énergétique mondiale.

De bonnes relations avec l'Irak ont, pendant de longues années, assurées à New Delhi des approvisionnements réguliers qui correspondaient à ses besoins. Cependant, l'implosion de l'Union soviétique et l'émergence de nouvelles puissances énergétiques en Asie centrale et dans le Caucase, la guerre entre l'Irak et la coalition internationale entre 1990 et 1991 et les sanctions imposées à Bagdad qui ont suivies ainsi que l'explosion de la demande mondiale d'énergie, en particulier en provenance d'Asie et plus précisément de Chine, ont conduit New Delhi à réévaluer sa diplomatie énergétique avec une nécessité nouvelle : être présent sur l'ensemble des zones d'exploration, d'exploitation et d'exportation, que ce soit au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique latine et en Asie<sup>1</sup>.

En Asie, précisément, l'Inde accorde une priorité à deux pays-cibles, à l'ouest, l'Iran et à l'est, le Myanmar qui, si les projets se réalisent, devraient offrir à New Delhi un approvisionnement continu en pétrole, mais surtout en gaz, pierre angulaire de la nouvelle stratégie énergétique indienne.

Ces deux projets, cependant, ne sont pas sans poser des difficultés aux stratèges indiens, pour quatre raisons principales :

- les deux pays-sources, l'Iran et le Myanmar, se situent sur le haut de la liste des « Avant-postes de la tyrannie » établie par l'Administration américaine et donc, cette dernière fera tout son possible pour que les projets engagés par l'Inde avec ces deux Etats soient voués à l'échec ;

- les deux pays-sources sont situés sur deux des principales zones mondiales du trafic de drogue (le croissant d'or et le triangle d'or) et sont la cible d'attaques terroristes ou de guérillas récurrentes ;
- les deux pays-sources et les deux pays-tiers (Pakistan et Bangladesh) sont instables et entretiennent des relations délicates avec l'Inde ;
- les deux pays-sources et les deux pays-tiers sont des partenaires majeurs de la République Populaire de Chine.

Ces projets peuvent néanmoins offrir des avantages à l'ensemble des parties, aussi bien sur le plan politique (promotion de projets transrégionaux trilatéraux et perspectives de rapprochement entre pays hier ennemis) que sur le plan économique (garantie d'un approvisionnement sécurisé pour l'Inde et garantie de bénéficier, pour les pays-tiers, des droits financiers liés au transit).

L'intérêt de la Chine pour les ressources énergétiques iraniennes et birmanes n'est pas sans inquiéter l'Inde, car cette dernière n'est pas réellement en mesure de s'aligner sur les propositions chinoises lorsque les deux Etats sont concurrents sur un même projet. L'exemple birman, à cet égard, illustre parfaitement la complexité des relations énergétiques entre ces deux géants d'Asie.

Le gaz naturel offshore est la principale source de revenus de la junte. La sécurité énergétique préoccupe l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets énergétiques locaux. Ils constituent l'élément clé de leurs relations avec Nyapyidaw<sup>2</sup>. Au Myanmar, l'Inde et la République Populaire de Chine sont confrontés à un dilemme. Si la rationalité économique était respectée, les deux Etats devraient coopérer dans le domaine énergétique. Or, la rationalité politique prévaut. Elle se traduit par une rivalité pour l'accès au gaz birman qui s'inscrit dans le cadre d'une compétition plus globale pour le soutien au State Peace and Development Council (SPDC)<sup>3</sup>.

Le Myanmar constitue une zone tampon entre l'Inde et la Chine. La présence chinoise au Myanmar, et plus particulièrement sur les côtes qui longent la mer Andaman, permet de surveiller la voie d'entrée et de sortie de l'axe Océan indien – détroit de Malacca. Cette voie de communication maritime est essentielle pour le commerce chinois qui ne souhaite plus en être dépendant<sup>4</sup>. Dès lors, la Chine recherche des voies alternatives sur l'ensemble du pourtour asiatique de l'Océan indien et plus particulièrement au Pakistan, au Sri Lanka, au Bangladesh, au Myanmar

et en Thaïlande<sup>5</sup>. Aussi, le Myanmar, de par son positionnement géographique, est un acteur majeur pour l'Inde et pour la Chine. La compétition s'étend de l'accès aux ressources gazières à la modernisation des infrastructures portuaires en passant par un soutien politique, économique et militaire.

Ainsi, le gaz birman devient un enjeu vital aussi bien pour la junte que pour les pays voisins. Pour la junte, il constitue sa principale source de revenus. Elle sait parfaitement la faire fructifier en jouant ses partenaires les uns contre les autres et en réduisant ainsi les effets des sanctions internationales qui s'imposent à elle. Pour ses voisins, il fait partie intégrante de leur stratégie de sécurité énergétique<sup>6</sup>.

Aussi, après avoir dressé un bref historique de la question énergétique au Myanmar, nous nous attacherons à étudier les enjeux autour du site de Shwe et leurs implications.

### **Bref historique de la question énergétique au Myanmar**

Le Myanmar, l'un des Etats les plus pauvres de monde, est aussi l'un des plus anciens pays producteurs de pétrole. Dès 1853, l'Empire britannique importe du pétrole birman. En 1871, il crée la Rangoon Oil Company. Cette dernière devient la Burmah Oil en 1886. Elle bénéficie d'un monopole sur le pétrole birman jusqu'en 1962. Elle exploite entre autre les champs de Yenangaung et de Chauk-Lanywa.

En 1906, le Myanmar approvisionne l'ensemble de la Royal Navy et la moitié des besoins de l'Inde en pétrole. L'industrie pétrolière birmane est riche, prospère et en pleine expansion.

L'occupation japonaise (1942 – 1945) puis l'accession à l'indépendance (1948) vont totalement désorganiser cette industrie, en proie à une multiplication d'actes de sabotage liés aux campagnes de résistance puis aux actions menées par les groupes rebelles contre les forces gouvernementales (*Tatmadaw*).

Il faudra attendre le milieu des années 1950 pour que Yangon s'engage dans un vaste plan de modernisation de son industrie pétrolière. L'objectif est la sécurité des sites d'exploitation et des structures d'exportation<sup>7</sup>.

L'arrivée au pouvoir du Général Ne Win, en 1962, à la suite d'un coup d'Etat, et l'adoption de la doctrine dite de « *la voie birmane vers le socialisme* », ont pour effet immédiat la nationalisation de l'industrie pétrolière. En 1963, le ministère de l'énergie crée la Myanmar Oil and Gas Entreprise (MOGE), qui désormais contrôle l'ensemble des activités pétrolières et gazières sur le territoire birman. Cependant, malgré les politiques isolationniste et de stricte neutralité mises en place par le Général Ne Win, la production pétrolière reste l'élément déterminant du commerce extérieur birman qui, à partir du début des années 1980, commence à décliner. La baisse des recettes pétrolières qui en découle est en grande partie liée au manque d'investissement chronique dans les secteurs de l'exploitation des gisements et des réseaux d'exportation<sup>8</sup>.

Il faudra attendre 1988 et le retrait du Général Ne Win, remplacé par le State Law and Order Restoration Council (SLORC)<sup>9</sup> à la suite du flottement du pouvoir consécutif à son départ et à la répression sanglante des manifestations de « l'Été de Yangon »<sup>10</sup>, pour que le Myanmar s'engage dans une politique d'ouverture économique encadrée, dite du « libéralisme bouddhiste ». Cette politique se traduit par la recherche de partenaires étrangers pour sauver une économie au bord de la faillite. Dans ce cadre, la MOGE est autorisée à conclure des accords avec des entreprises étrangères pour l'exploration puis l'exploitation on shore et offshore de gisements pétroliers et gaziers.

Une dizaine d'entreprises en provenance des Etats-Unis, de Grande Bretagne, de France, du Japon ou de Corée du Sud reçoivent des concessions et des droits d'exploration et/ou d'exploitation. Cette politique se solde, cependant, par un échec consécutif au retrait progressif, dès le milieu des années 1990, de plus de la moitié des investisseurs étrangers, sous les pressions médiatique et judiciaire d'organisations non gouvernementales occidentales de défense des droits de l'homme, plongeant l'industrie pétrolière birmane dans une nouvelle phase de déclin<sup>11</sup>.

Cet échec est lié à la nature même du régime birman qui, en 1988, réprima les manifestations pacifiques de l'opposition civile et refusa, en 1990, d'accepter le choix des urnes lors des élections législatives, avant d'emprisonner ou de placer en résidence surveillée les principaux dirigeants et élus de la National League for Democracy (NLD), dont Aung San Suu Kyi est le symbole<sup>12</sup>.

Les protestations puis les sanctions politiques et économiques imposées par la communauté internationale, devant le refus birman de céder aux pressions, vont

progressivement renforcer cette tendance au déclin de l'industrie pétrolière<sup>13</sup>. Elles ouvrent néanmoins une fenêtre d'opportunité pour d'autres acteurs, principalement, asiatiques, dont les besoins énergétiques sont croissants. Ainsi, les relations entre le Myanmar et l'occident sont désormais conditionnées par les gestes de bonnes volontés de la junte en direction de la communauté internationale en matière d'ouverture politique et de respect des droits de l'homme<sup>14</sup>.

La production de gaz au Myanmar est plus récente. Les premières découvertes à caractère industriel remontent à l'année 1974, avec le gisement du champ d'Aphyak, près de la ville de Taikkyi, dans le bas du delta de l'Ayeyarwady. Ce n'est cependant qu'à partir de 1993 que le SLORC autorise des entreprises étrangères à prospecter dans différentes concessions offshore ouvertes dans le golfe de Martaban et face aux côtes de l'Etat de Rakhine, dans la mer Andaman. Deux champs importants sont découverts dans le golfe de Martaban. Celui de Yadana, d'un volume estimé à 150 milliard de m<sup>3</sup> de gaz, a une durée de vie estimée à trente ans. Son exploitation débute en 1998. Celui de Yetagun, d'un volume estimé à 48 milliard de m<sup>3</sup> de gaz et dont l'exploitation a commencé en 2000. La découverte d'un nouveau champ gazier offshore, appelé Shwe, face aux côtes de l'Etat de Rakhine, est annoncée en 2004. Il comprend différentes concessions mais l'importance de ses réserves ne sera communiquée qu'ultérieurement<sup>15</sup>.

La perte birmane de recettes consécutive à la déperdition de son industrie pétrolière est rapidement compensée par l'essor de son industrie gazière. Cette dernière fait très vite l'objet de nombreuses controverses. Les autorités birmanes et les entreprises associées sont accusées de ne pas respecter les droits de l'homme et de pratiquer le déplacement forcé de populations issues de la minorité karen pour construire le pipeline qui doit relier le site de Yadana à la Thaïlande. Ces nouvelles campagnes médiatiques et judiciaires conduisent différentes entreprises occidentales à se retirer des projets gaziers birmanes de Yadana et de Yetagun. Cela n'aura que peu d'effets sur la junte. Ces retraits seront rapidement compensés l'arrivée de nouveaux investisseurs en provenance de Thaïlande, de Corée du Sud, d'Inde ou de République Populaire de Chine<sup>16</sup>. L'accès au gaz birman apparaît comme une priorité pour ces pays qui n'hésitent pas, en contrepartie, à renforcer les capacités militaires de la junte ou à lui assurer de leur soutien politique, en particulier au Conseil de Sécurité des Nations Unies, en cas de manœuvres susceptibles de conduire à des condamnations ou à des sanctions politiques ou/et économiques supplémentaires.

Le champ gazier de Yadana est développé par un consortium qui comprend le Français Total (31%), l'Américain Unocal (28%), le Thaïlandais PTT-EP (26%) et le Birman MOGE (15%). Total est le maître d'œuvre du consortium. Le gaz extrait est exporté vers la Thaïlande dont il représente entre 15 et 20 % des besoins. Celui de Yetagun est développé par un autre consortium composé de l'Américain Texaco (50%), du Britannique Premier Oil (30%) et du Japonais Nippon Oil (20%). Après le retrait de Texaco en 1997 puis de Premier Oil en 2002, Yetagun est géré par le Malaisien Petronas (42%) en partenariat avec le Birman MOGE (20%), le Japonais Nippon Oil (19%) et le Thaïlandais PTT-EP (19%)<sup>17</sup>.

La vente de gaz à la Thaïlande représente une recette de l'ordre de un milliard de dollars pour la junte, soit deux fois plus que ce que pourrait représenter le montant annuel cumulé et sans sanctions des exportations birmanes vers les Etats-Unis et l'Union européenne. Par ailleurs, l'industrie gazière représente plus du tiers des investissements directs étrangers au Myanmar. Le seul site de Shwe, enjeu d'une compétition entre l'Inde et la Chine, est susceptible de générer des revenus de l'ordre de 800 millions à 3 milliard de dollars par an à partir de 2010 pour la junte<sup>18</sup>.

### **Shwe ou la compétition gazière indo-chinoise au Myanmar**

En août 2000, la société sud coréenne Daewo International signe un accord de partenariat avec la MOGE pour l'exploration et le développement de gisements de gaz offshore au sud du golfe du Bengale, face à l'Etat de Rakhine. Elle annonce, en 2004, la découverte de gaz dans le champ de Shwe, qui se situe face à la ville de Sittwe, la capitale de l'Etat. Le plan d'exploitation gazier est composé de différents blocs dont seules les parcelles A-1 et A-3 ont été initialement allouées et ont fait l'objet d'études d'exploration. Le bloc A-1 est le plus important. Il possède un volume estimé à 100 milliard de m<sup>3</sup> de gaz.

La MOGE et le consortium international qui supervisent le développement du site de Shwe prévoit, outre l'exploration et l'exploitation des gisements, la construction d'un gazoduc pour relier la source au pays-cible, l'Inde. Ce consortium est composé, pour le Bloc A-1, des Sud coréens Daewo International (60%) et Korean Gas Corporation (10%) et des Indiens Oil and Natural Gas Corporation (ONGC) (20%) et Gas Authority of India Limited (GAIL) (10%) et, pour le bloc A-3, du Sud coréen Daewo International (100%). En 2006, le ministère birman de l'éner-

gie autorise Daewo International à céder 20% de ses parts à l'ONGC et 10% à GAIL et Korean Gas Corporation. GAIL est responsable de la commercialisation du gaz extrait du bloc A-1. La production doit débiter en 2009.

Cette découverte de gaz à Shwe suscite rapidement des convoitises et devient vite une nouvelle source de contentieux entre l'Inde et la République Populaire de Chine, ainsi qu'un obstacle supplémentaire à la coopération énergétique entre les deux pays. En effet, à l'origine, il était prévu que le gaz produit à partir du bloc A-1 soit exclusivement destiné au marché indien, via un gazoduc qui devait traverser le Bangladesh pour terminer à Kolkata. Plus précisément, ce pipeline devait recevoir le gaz extrait du bloc A-1 et celui extrait des champs gaziers de l'Etat indien du Tripura, puis suivre le trajet suivant : Rakhine/Mizoram/Tripura/Bangladesh/Bengale Occidental/Kolkata. L'Inde s'est engagée à construire et à financer le gazoduc, tandis que la société d'Etat bangladaise Gas Transportation Company a la responsabilité de la gestion et de l'entretien de la partie du gazoduc qui traverse le territoire bangladais<sup>19</sup>.

A l'origine, le Bangladesh n'était pas particulièrement favorable à ce projet. Il faudra attendre l'issue du douzième sommet de la SAARC<sup>20</sup> pour que Dhaka donne son accord de principe pour le passage de ce pipeline sur son territoire, tout en posant un certain nombre de conditions techniques et économiques :

- le projet doit être géré conjointement par le Bangladesh et l'Inde ;
- l'Inde doit autoriser le Bangladesh à utiliser ce gazoduc pour exporter vers l'Inde sa propre production de gaz et importer du gaz birman ;
- le gazoduc doit s'intégrer dans le système d'infrastructures similaires existant au Bangladesh<sup>21</sup>.

Or, le Bangladesh, prenant progressivement date du besoin croissant de l'Inde en gaz et de l'évolution de son autre projet transrégional tripartite avec l'Iran et le Pakistan, impose des conditions supplémentaires au passage sur son territoire de ce gazoduc. Ces conditions sont les suivantes :

- un rééquilibrage des relations commerciales entre Dhaka et New Delhi, par une suppression des droits de douane indiens ;
- la création d'un corridor de libre échange entre le Bangladesh, d'un côté, et le Népal et le Bhoutan, de l'autre ;

- l'autorisation accordée par l'Inde de permettre au Bangladesh d'acheter de l'hydroélectricité au Bhoutan et au Népal afin de conserver intactes ses réserves en gaz.

Ces nouvelles demandes bangladaises rendent plus complexes encore la négociation déjà délicate entre les deux voisins, car elles lient un projet économique à des considérations bilatérales de nature ou bien strictement politiques, ou bien politico-économiques. Cela est totalement inacceptable pour New Delhi<sup>22</sup>. De plus, elles touchent à un point sensible de l'organisation territoriale indienne : le corridor de Siliguri, un petit couloir situé entre le Bangladesh, au sud, le Népal, à l'ouest, le Sikkim, au nord et le Bhoutan, à l'est, qui sépare le cœur du territoire indien de ses territoires du Nord-Est, pauvres et confrontés depuis la fin des années 1940 à des manifestations de violence séparatisto-nationalistes récurrentes<sup>23</sup>.

L'Inde refuse de conditionner la réalisation de ce projet économique aux demandes bangladaises et menace Dhaka de l'exclure du projet. Néanmoins, le passage d'un pipeline à travers le Bangladesh reste l'option économique la plus rentable. L'Inde, par ailleurs, dans son optique de diversification de ses sources d'approvisionnement énergétiques a un besoin impérieux du gaz birman. Celui-ci s'inscrit, en outre, dans une logique plus globale qui comprend :

- une volonté de favoriser le développement de ses Etats du Nord-Est,
- une volonté de réduire l'influence chinoise au Myanmar,
- une volonté de faire du Myanmar un acteur pivot, une voie de passage privilégiée, de la coopération économique entre l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, entre la South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC) et l'Association for South East Asian Nations (ASEAN), à travers le Bay of Bengal Initiative for Multi Sectorial and Economic Cooperation (BIMST-EC), dont sont, entre autre, membres l'Inde, le Bangladesh, le Myanmar et la Thaïlande.

Ce dilemme indien et la position du Bangladesh retardent la concrétisation du projet transrégional tripartite entre l'Inde, le Bangladesh et le Myanmar<sup>24</sup> et suscitent mécontentement et impatience au sein de la junte qui cherche à « monétiser » le plus rapidement possible ses réserves gazières et à explorer d'autres pistes de partenariat, notamment en République Populaire de Chine, tout en assurant l'Inde de sa volonté et de sa capacité à l'approvisionner en gaz.

C'est dans ce contexte que la MOGE signe, en décembre 2005, un Memorandum of Understanding avec l'entreprise chinoise Petro China pour l'exportation, pendant une période de trente ans, du gaz extrait du bloc A-1 vers la République Populaire de Chine, à partir d'un pipeline qui doit relier Sittwe à Kuming, la capitale de la province chinoise du Yunnan, sans en avoir, au préalable, informé officiellement New Delhi, qui est impliqué depuis le début dans l'exploitation du site de Shwe à travers ONGC et GAIL.

Les manœuvres chinoises autour du gaz birman apparaissent de plus en plus explicites depuis quelques temps. C'est ainsi que lors de la visite à Pékin du Premier ministre birman, le Général Khin Nyunt, en juillet 2004, son homologue chinois, Wen Jiabao, lui indique l'intérêt tout particulier de son pays pour l'importation du gaz extrait du site de Shwe et l'intention de la Chine de construire un gazoduc à cet effet afin de relier le champ gazier aux provinces continentales chinoises du Sud-ouest. Le Premier ministre Wen Jiabao évoque également l'intérêt de son pays pour la construction d'un pipeline destiné à transporter le pétrole importé par bateaux à partir du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud-ouest, puis par voie terrestre à travers le territoire birman vers le Yunnan.

Cette position chinoise est confirmée ce même mois par Li Lianzhang, Vice président de l'Economic Bureau of China's Central Policy Research Centre, lors de la présentation par son service des options pour assurer la sécurité énergétique de la République Populaire de Chine. Parmi celles-ci, plusieurs hypothèses concernent le Myanmar. Les principales avaient été évoquées entre les chefs de gouvernement chinois et birman lors de la visite du Général Khin Nyunt à Pékin en début de mois.

Les objectifs chinois, ici, sont multiples. Ils comprennent, notamment, une volonté de :

- réduire leur dépendance à l'égard du détroit de Malacca<sup>25</sup>,
- maximiser l'importation des surplus de gaz birman, voire bangladais,
- battre l'Inde dans le domaine de la sécurité énergétique.

En octobre 2004, la MOGE signe un accord avec la société chinoise China National Offshore Oil Company (CNOOC) pour l'exploration de deux nouveaux blocs. Le premier est onshore, il s'agit du bloc M ; le second est offshore, il s'agit du

bloc A-4. Cet accord prévoit, en outre, la construction d'un port en haut profonde à Hyaukphyu et de deux pipelines. L'un est gazier, le second est pétrolier. Ils confirment les termes de l'entretien de juillet 2004 entre les premiers ministres chinois et birman et les options proposées par Li Lianzhang.

Ainsi, l'accord entre la MOGE et Petro China apparaît comme un signal fort adressé par Yangon à New Delhi qui, confrontée au dilemme entre Realpolitik énergétique et coopération transrégionale, voit se profiler des concurrents bien moins indécis et bien plus dynamiques dans leurs propositions et leurs capacités de persuasion des dirigeants birmans. Par ailleurs, cette indécision indienne accroît ostensiblement le coût de l'importation du gaz birman et conduit à s'interroger sur la viabilité, sinon la rentabilité du projet. D'autant qu'en intégrant de nouveaux acteurs dans son jeu énergétique, Yangon diversifie ses relations extérieures, fait monter les enchères entre ses partenaires et augmente la pression sur l'Inde tout en lui assurant, cependant, de sa capacité à satisfaire ses besoins énergétiques ainsi que ceux de la République Populaire de Chine.

Cette situation conduit l'Inde à prendre quatre décisions majeures :

- une renonciation au partenariat énergétique avec le Bangladesh, officiellement annoncée en mai 2006,
- une proposition de gazoduc alternative à partir de l'Etat de Rakhine, à travers les Etats du Nord-Est indien, du Mizoram, du Tripura, de l'Assam et du Meghalaya puis vers le Bengale occidental jusqu'à Kolkota, qui sera gérée par GAIL ;
- une proposition de coopération avec la République Populaire de Chine afin d'éviter une compétition bilatérale coûteuse, qui sera rejeté par Pékin ;
- une proposition d'achat du surplus de gaz extrait des blocs A-1 et A-3.

Ces décisions sont accompagnées d'une proposition de développement du port de Sittwe pour en faire un point de contact commercial privilégié entre les Etats du Nord-Est indiens et l'Asie du Sud-Est<sup>26</sup>.

Ces contre manœuvres indiennes s'accompagnent de rencontres militaires de haut niveau à Naypyidaw en novembre et décembre 2006 au cours desquelles sont évoquées la vente d'armes indiennes (hélicoptères légers, matériel de surveillance

aérienne et navale) au Myanmar et la coopération bilatérale dans la lutte contre insurrectionnelle<sup>27</sup>. Dans le même temps, GAIL, associé à la compagnie singapourienne SWE, conclut un contrat d'exploration pour le bloc A-7 avec la MOGE.

La République Populaire de Chine, de son côté, poursuit l'approfondissement de sa politique de sécurisation de ses approvisionnements énergétiques en concluant de nouveaux accords avec la junte. C'est ainsi que la China National Petroleum Corporation (CNPC) signe, en juin 2007, un accord avec la MOGE pour l'exploration de trois blocs : D-1, D-6 et D-8, quelques mois après que Moscou et Pékin aient opposé leur veto à un projet de résolution d'inspiration américaine déposé au Conseil de sécurité des Nations Unies condamnant la politique birmane en matière de droit de l'homme<sup>28</sup>. Puis, SINOPEC annonce le début des travaux de construction des deux pipelines gazier et pétrolier à partir, respectivement de Kyaukpu et de Sittwe et à destination de Kuming.

La compétition entre l'Inde et la Chine pour l'exploration du gaz et pour le contrôle des pipelines au Myanmar est vive. Elle illustre le dilemme entre coopération et compétition auxquelles font face ces deux pays à propos des ressources en gaz, comme en pétrole, dans les pays tiers<sup>29</sup>. Cette concurrence s'inscrit également dans un cadre beaucoup plus global où New Delhi et Pékin considèrent Yangon comme un enjeu aussi bien du fait de son potentiel énergétique<sup>30</sup> que du fait de sa position géographique stratégique sur le théâtre asiatique.

### **Derrière Shwe, une compétition indo-chinoise au Myanmar plus globale**

Le Myanmar est le plus vaste pays de la partie continentale de l'Asie du Sud-est. Frontalier au nord du Bangladesh et de l'Inde, avec un prolongement vers l'Asie du Sud, à l'est de la République de Chine et au sud, sud-est du Laos et de la Thaïlande avec un prolongement vers l'Indochine et le cœur de l'Asie du Sud-Est, le Myanmar se situe à l'intersection des mondes chinois et indien et constitue, à travers le BIMST-EC, un espace de liaison entre la SAARC et l'ASEAN, entre la « Look East Policy » indienne et la « Look West Policy » thaïlandaise. Le Myanmar, en outre, avec ses possessions sur la chaîne des Iles Cocos, situées au nord des Iles indiennes Nicobar et Andaman, et sa longue côte sur la mer Andaman, qui constitue la voie de communication principale entre l'Océan indien et l'Océan Pacifique, via le golfe du Bengale et le détroit de Malacca, entre les zones de production

d'énergie fossile du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie du Sud-ouest et les zones de consommation asiatique en pleine expansion que sont le Japon, la Corée du Sud, la République Populaire de Chine ou l'Inde, apparaît comme un pays véritablement stratégique.

La République Populaire de Chine, puis l'Inde, l'a parfaitement compris. Dès le début des années 1980, des experts chinois évoquent l'importance d'un rapprochement avec le Myanmar afin de favoriser le développement des régions occidentales et enclavées chinoises du Yunnan et du Sichuan à travers la multiplication des relations commerciales avec l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie occidentale. Dans ce cadre, le Myanmar doit jouer le rôle majeur de zone de transit en permettant aux bâtiments chinois d'éviter autant que possible le détroit de Malacca<sup>31</sup>. Dès lors, l'accès aux ports et aux infrastructures de communication birmanes est perçu comme prioritaire pour Pékin.

Le rapprochement qui se dessine à partir de la fin des années 1980 s'organise autour des principaux axes suivants :

- politico-diplomatique (visites régulières de haut rang à Pékin et à Yangon/Naypyidaw ; soutien diplomatique chinois au Myanmar au sein des instances onusiennes ; convergences de vues sur des questions considérées comme essentielles pour les deux capitales...),
- militaire (ventes chinoises de matériel militaire allant des armes légères aux avions de combat, en passant par des chars, des frégates ou des systèmes de missiles sol-air, de commandement et de communication ; présence de techniciens et conseillers militaires ; modernisation de bases navales et aériennes ; militarisation de ports commerciaux sur la mer Andaman ; installation de systèmes d'écoute et de renseignement électronique chinois aux abords des îles indiennes Nicobar et Andaman et du détroit de Malacca ; sécurisation de la frontière commune ; collaboration dans la lutte contre les menaces asymétriques locales...),
- économique (accords commerciaux ; investissements dans des secteurs considérés comme stratégiques pour Pékin : télécommunications, infrastructures routières, fluviales, portuaires, énergie ; développement de projets d'infrastructures de communication...)<sup>32</sup>.

Le Myanmar entre ainsi progressivement dans l'orbite chinoise et devient un Etat-client. Cette intégration du Myanmar dans la sphère d'influence chinoise n'est pas sans inquiéter New Delhi qui perçoit dans la politique chinoise à l'égard du Pakistan et du Myanmar le signe d'une stratégie de double encerclement de l'Inde par voie continentale et par voie maritime, sans parler des conséquences d'une intrusion croissante de la marine chinoise sur l'Océan indien ou des risques d'un contrôle par les périphéries du détroit de Malacca et des voies de communication adjacentes.

Aussi, l'Inde, après avoir opté pour une politique de soutien à l'opposition démocratique à partir de 1988, a revu ses positions au milieu des années 1990 face à l'influence grandissante de la Chine au Myanmar. Cette révision politique s'est traduite par l'élaboration d'une action plus réaliste et réactive, dont les objectifs sont :

- un soutien politique à la junte en coordination avec les autres pays de l'Asean et du Japon dans le but de réduire l'influence chinoise sur Yangon,
- un soutien économique afin de faire du Myanmar un centre de liaison géoéconomique transrégional entre l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est,
- un soutien militaire à la junte afin de favoriser la coopération bilatérale dans le domaine des luttes contre guérilla et contre insurrectionnelle et de permettre à la junte de diversifier ses d'approvisionnement en matériel militaire.

Elle s'est matérialisée par des opérations militaires conjointes sur leur frontière commune contre des groupes rebelles birmans ou indiens, par des ventes d'armes indiennes à Yangon pour améliorer l'efficacité de Tatmadaw et par la multiplication des projets de coopération en matière d'infrastructures et économiques<sup>33</sup>.

L'Inde, cependant, freinée par son soutien désormais officieux à l'opposition birmane, ne possède pas tous les arguments nécessaires pour faire évoluer Yangon vers une position plus constructive, vers une position plus favorable à ses intérêts.

La République Populaire de Chine, de son côté, possède de nombreux arguments pour maintenir le Myanmar dans sa zone d'influence, même si des points de friction de plus en plus nombreux transparaissent entre les deux capitales et les canaux de communication se sont affaiblis depuis l'éviction du Général Khin Nyunt

du poste de premier ministre en octobre 2004 et le transfert de la capitale politique birmane de Yangon vers Nyapidadaw en mars 2007<sup>34</sup>.

Le Myanmar est une puissance énergétique en pleine ascension et la compétition entre l'Inde et la Chine sur son territoire illustre une lutte d'influence beaucoup plus large que se livre ces deux puissances ré émergentes majeures d'Asie. Leurs systèmes politique et économique sont très différents, tout comme leurs visions de la scène internationale. Cela les conduit à adopter des stratégies contraires qui les poussent dans des directions opposées.

Cette situation profite au Myanmar, où l'objectif prioritaire de la junte est le maintien au pouvoir à tout prix<sup>35</sup>. La crise l'été 2007 n'a pas fondamentalement modifié cette donne, malgré les pressions exercées par Pékin. Grâce à son potentiel énergétique, Yangon a évolué du statut d'enjeu à celui d'acteur des équations énergétiques asiatiques, en particulier de l'équation énergétique indo-chinoise, dont elle a parfaitement su tirer profit du fait de la dépendance de ces deux géants. Aussi, au regard des moyens dont dispose New Delhi et Pékin au Myanmar, la question énergétique n'est pas à proprement parler un sujet de rivalité entre les deux pays, mais plutôt un sujet de compétition, qu'il est peut-être possible de qualifier de « compétition coopérative hiérarchisée » lorsque des points d'accord entre ces puissances se dessinent.

\* Enseignant à l'Institut d'Etude des Relations Internationales (ILERI) et Animateur du groupe de réflexion Asie de l'Institut de Prospective et de Sécurité de l'Europe (IPSE).

## Notes

---

1. Gulshan Dietl, «New Threats to Oil and Gas in West Africa: Issues in India's Energy Security», *Strategic Analysis*, vol. 28, n°3, July-September 2004.
2. En novembre 2005, le Général Than Shwe, Chef de la junte, décide le transfert de la capitale birmane de Yangon à Pyinmana. Yangon restera cependant capitale officielle jusqu'en février 2006. Le 27 mars 2007 est officiellement inaugurée la nouvelle capitale, dont le nom change le jour même. Il s'agit désormais de Naypyidaw, la « cité des Rois » en birman. Cette nouvelle capitale est située à 380 kms au nord de Yangon, proche des frontières chinoise et thaïlandaise, dans une zone entourée de montagnes.
3. Sur le dilemme coopération / rivalité, voir Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», *Strategic Analysis*, vol. 31, n°4, July 2007.

4. Sur la question du « dilemme de Malacca », voir Ian Storey, « China's Malacca Dilemma », China Brief, vol. 6, n°8, 12 04 2006 et You Li, «Dealing with the Malacca Dilemma : China's effort to protect its Energy Supply», Strategic Analysis, vol. 31, n°3, May 2007.
5. Sur la stratégie chinoise dite du « collier de perles », voir Gurpreet S. Khurana, «China's String of Pearls in the Indian Ocean and its Security implications», Strategic Analysis, vol. 32, n°1, January 2008.
6. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
7. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
8. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
9. Le SLORC est le nom donné à la junte birmane à partir du 18 septembre 1988. Il deviendra le SPDC à partir du 15 novembre 1997.
10. Laurent Amelot, « La Chine et l'Océan indien : l'enjeu birman », Stratégique, n°70/71, 1999.
11. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
12. Laurent Amelot, « La Chine et l'Océan indien : l'enjeu birman », Stratégique, n°70/71, 1999.
13. L'Union européenne a adopté en 1996 une *position commune* en faveur de sanctions à l'encontre de la junte birmane qui progressivement interdit tout investissement dans des sociétés d'Etat birmanes et toute rencontre entre ses officiels et les membres du SPDC, ainsi que leur famille, puis impose un gel tous les avoirs birmans sur le territoire européen. De son côté, les Etats-Unis interdisent dès 1997 tout investissement au Myanmar, avant d'étendre leurs sanctions, à partir de 2003, au gel des avoirs birmans aux Etats-Unis, à l'interdiction sous quelle que forme que ce soit d'accéder au marché financier américain, à l'interdiction d'importer de produits du Myanmar et au refus d'octroi de visa aux membres de la junte et à leur famille. Ces sanctions ont été encore renforcées à la suite de la répression qui a suivi la manifestation d'août et septembre 2007.
14. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
15. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
16. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
17. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
18. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», Strategic Analysis, vol. 31, n°4, July 2007.
19. Srunadha Datta, «Bangladesh Factor in the Indo-Myanmarese Gas Deal», Strategic Analysis, vol. 32, n°1, January 2008.

20. Le douzième sommet de la SAARC est tenu du 4 au 6 janvier 2004.
21. Srunadha Datta, «Bangladesh Factor in the Indo-Myanmarese Gas Deal», *Strategic Analysis*, vol. 32, n°1, January 2008.
22. Srunadha Datta, «Bangladesh Factor in the Indo-Myanmarese Gas Deal», *Strategic Analysis*, vol. 32, n°1, January 2008.
23. Alain Lamballe, « Les insurrections dans le Nord-Est de l'Inde », *Stratégique*, n°77, 2000.
24. Srunadha Datta, «Bangladesh Factor in the Indo-Myanmarese Gas Deal», *Strategic Analysis*, vol. 32, n°1, January 2008.
25. Xuegang Zhang, «China's Energy Corridors in Southeast Asia», *China Brief*, vol. 8, n°3, 31.01.2008.
26. Srunadha Datta, «Bangladesh Factor in the Indo-Myanmarese Gas Deal», *Strategic Analysis*, vol. 32, n°1, January 2008 et Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», *Strategic Analysis*, vol. 31, n°4, July 2007.
27. Le Chef d'Etat-major de l'Indian Air Force, le Général Tyagi, s'est rendu à Naypyidaw en novembre 2006 tandis que le Commandant en chef du Commandement Est de l'Indian Army, le Général Sharma, y était présent en décembre 2006, pour rencontrer le Chef d'Etat-major interarmées birman, le Général Thura Shwe Mann.
28. Cette manœuvre conjointe sino-russe s'est produite le 12 janvier 2007.
29. Ashild Kolas, «Burma in the Balance: the Geopolitics of Gas», *Strategic Analysis*, vol. 31, n°4, July 2007.
30. Outre le gaz et le pétrole, le Myanmar dispose d'un fort potentiel hydraulique et hydroélectrique et s'est engagé, en collaboration avec la Corée du Nord et la Russie, dans le développement de capacités nucléaires civiles. Sur ce dernier point, voir Laurent Amelot, « Myanmar – Corée du Nord : une entente à surveiller ? », *Revue de défense nationale*, juillet 2007.
31. Laurent Amelot, « La Chine et l'Océan indien : l'enjeu birman », *Stratégique*, n°70/71, 1999.
32. Sur ces différents points, voir Laurent Amelot, « La Chine et l'Océan indien : l'enjeu birman », *Stratégique*, n°70/71, 1999.
33. Sur ces questions, voir Laurent Amelot, « Le Myanmar post 19 octobre 2004 : entre permanence des luttes de clans et contraintes internationales II », *Géoéconomie*, n°41, printemps 2007.
34. Laurent Amelot, « Le Myanmar post 19 octobre 2004 : entre permanence des luttes de clans et contraintes internationales I », *Géoéconomie*, n°39, automne 2006.
35. Laurent Amelot, « Le Myanmar post 19 octobre 2004 : entre permanence des luttes de clans et contraintes internationales I », *Géoéconomie*, n°39, automne 2006.